

Mariama Coulibaly, policier grâce à la discrimination positive et voleuse d'armes de service...

écrit par Yann Kempenich | 14 mars 2018



Illustration : Le Parisien

Mariama Coulibaly est une jeune fille de 20 ans issue de la diversité, sans diplôme, originaire d'une banlieue forcément « défavorisée ».

A ce titre, en septembre 2015, elle entre dans la police nationale comme « cadet de la République ». Ce dispositif est un outil de discrimination positive. On pourrait dire un « passe-droit » quand le péquin moyen s'échine à passer un concours difficile avec une chance sur cent de réussir.

En 2001, le défunt Richard Descoings, directeur de Sciences-po, avait initié le mouvement en faisant entrer sur dossier des candidats issus de zones d'éducation prioritaire (ZEP) ou de zones sensible. Cela explique peut-être que nous ayons aujourd'hui « la journée du hidjab » rue St-Guillaume ([Le Point](#)).

Pour Mariama Coulibaly, devenue adjoint de sécurité au commissariat de Pantin en 2016, sa ferveur religieuse va au-delà du hidjab :

« Mais, très vite, elle est soupçonnée de consulter les fichiers de police pour informer son frère et ses amis d'une cité d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne). Pas de preuves formelles mais assez de doutes pour qu'elle soit déplacée début 2017 vers la guérite de l'entrée de la direction départementale à Bobigny. »

« Elle émet ensuite le désir de quitter la police. Elle s'inscrit sur des sites de rencontres réservées aux pratiquants musulmans et explique être particulièrement gênée parce qu'elle est obligée de quitter son voile avant de pénétrer dans les locaux du commissariat. Ses collègues la voient garder son gros blouson à capuche sur la tête pour cacher ses cheveux malgré la chaleur de l'été. »

« La policière apprend l'arabe et télécharge des prêches de l'imam controversé de Brest. Elle envisage de se marier avec « un bon musulman » et de s'installer en Algérie ou en Arabie saoudite. »

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/mariama-20-ans-la-policiere-qui-volait-des-armes-13-03-2018-7606485.php>

Précédée d'une réputation sulfureuse, on la maintient tout de même en poste, avec accès à l'armement.

Et dans la nuit du 26 au 27 août 2017, deux pistolets Sig Sauer et des chargeurs pleins sont volés à la direction territoriale de Seine-Saint-Denis, à Bobigny. Très vite soupçonnée, *« elle est mise en examen [...] ainsi que trois autres complices présumés, âgés de 19 à 29 ans, dont un est militaire. »* ([Le Point](#) du 13/02/2018).

Le commanditaire de ce vol se révèle être son frère Salif (et un « ami ») qui a vendu les deux armes à Mehdi, banlieusard

d'Ozoir-la-Ferrière mais surtout caporal-chef au 152e régiment d'infanterie de Colmar (Haut-Rhin).

« Ce soldat de 28 ans, passionné d'armes à feu, a revendu, pour 800 € l'un des pistolets à Lamine, un trafiquant de drogue de 31 ans qui vit dans le XVIIe arrondissement de Paris. Mais cette seconde arme n'a pas été retrouvée. L'affaire a éclaté lorsque Mehdi s'est fait accidentellement tirer dessus par un ami dans la forêt d'Ozoir en essayant le pistolet volé... » ([Le Parisien](#)).

Le Parisien pose alors une question incongrue : *« Au-delà de l'arme, il reste une question centrale à résoudre : pourquoi dérober des armes tracées et nominatives dans un lieu si surveillé, alors qu'il est de notoriété publique que s'en procurer n'est pas un problème ? »*

Mais au-delà de savoir s'il était très intelligent de dérober ces armes et, donc, d'apprécier les facultés intellectuelles de Mariama Coulibaly, d'autres questions viennent à l'esprit :

-En période d'attentats, et en suivant le sacro-saint principe de précaution, est-il bien raisonnable de « discriminer positivement » ce genre d'individu ?

-Y-a-t-il eu véritablement enquête de moralité à la sélection de cette policière et de ce militaire ?

-Les institutions, et notamment les forces régaliennes, ne risquent-elles pas la gangrène islamiste ?

N'attendez surtout pas du gouvernement et des politiciens actuels une réponse rapide, ferme et sans états d'âme.